

CERTIFICAT DE REALISATION

Session N° B2613JA - Certificat Réalisation N° 122616

Je soussigné, Frédéric CHAVANNE, agissant en qualité de Directeur Général de Bureau de Vérifications Techniques, certifie que :

Monsieur NICOLAS GEORGES

Entreprise : CESR COUTURIER
28500 - STE GEMME MORONVAL

A réalisé l'action de formation

ADR de Base - Formation Initiale

En vue d'atteindre les objectifs suivants

Objectifs : Acquérir les connaissances de base liées au Transport des Marchandises Dangereuses par route
Connaître les règles concernant le marquage, l'étiquetage, le stockage, la conformité des véhicules, des documents, pour le transport des marchandises dangereuses

Il a réalisé les tests de fin de formation et a reçu un avis :

FAVORABLE

Date(s) et durée : **du mardi 2 au jeudi 4 juin 2026**
et ce pour une durée de 21.00 heures (pas d'absence)
Format formation : Présentiel

Catégorie / Nature Action : L'action de formation suivie entre dans l'une des catégories prévues par les articles L.6313-1 et L.6314-1 du code du travail

☒ **Action de formation**

Lieu : CESR COUTURIER - 11 route de Nogent le Roi - 28500 STE GEMME MORONVAL - Tél : 02.37.42.62.52 -

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens, la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

RUNGIS, le 8 juin 2026

Frédéric CHAVANNE

Directeur Général



apave
Bvt
BUREAU DE VÉRIFICATIONS TECHNIQUES
36, Rue du Jura - CS 10398
94633 - RUNGIS CEDEX
RCS CRETEIL 309 306 918